

**PARTICIPATION DE LA COMMUNE**  
**AUX DÉPENSES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL**  
**DES RIVES DE L'AA ET DE LA COLME**

Monsieur Julien VEYER, rappelle au Conseil Municipal que du fait de la mise en œuvre de la taxe professionnelle unique, les syndicats intercommunaux ne perçoivent plus, comme les communes, directement la taxe professionnelle remplacée par la contribution économique territoriale.

Les produits liés à cet impôt sont perçus par la Communauté Urbaine de Dunkerque et ont été intégrés dans le calcul des attributions de compensation reversées aux communes, ces dernières se devant ensuite de délibérer afin de fixer le montant de leur participation aux dépenses de ces syndicats.

Il est donc proposé de fixer le montant de la participation **2024** de la Ville au Syndicat Intercommunal des Rives de l'Aa et de la Colme à **169 733,00 €**.

A préciser que ce montant de 169 733,00 € a déjà été versé pour la période de janvier à avril 2024, en application de la délibération du Conseil Municipal du 19 décembre 2023.

Ce montant pourra, le cas échéant, faire l'objet d'un réajustement.

La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Les crédits correspondants ont fait l'objet d'une inscription au Budget Primitif de la Commune à l'Article **6557** - Fonction **0** - Sous-Fonction **01** ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 11 AVRIL 2024**  
**POUR EXTRAIT CONFORME.**

La Secrétaire de Séance,

  
**Christelle DENEUVILLE**

Le MAIRE,

  
**Bertrand RINGOT**

Reçu en Sous-Préfecture le 15 AVR. 2024

Mis en ligne sur le site de la Ville le 15 AVR. 2024

Conseil Municipal convoqué le : 05 Avril 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

**SEANCE DU JEUDI 11 AVRIL 2024 – 18h00**

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire  
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

**Etaient présents :**

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN à partir de 18h50, Madame Annabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillers Municipaux.

**Absents Excusés :**

Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur DEVOS, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur DEFRUIT, jusqu'à 18h50,

Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,  
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,  
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

**Démissionnaires :**

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.  
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.